

COFRA[®]

BORN TO WORK

the italian brand 

CASQUES DE PROTECTION



50



NEWOLUTION

Que ce soit sur un chantier, dans une usine ou sur un site, le but des casques de protection de la gamme NEWOLUTION est de protéger la tête des travailleurs de manière fonctionnelle et extrêmement efficace, en garantissant la sécurité d'être protégé au quotidien que recherchent tous les utilisateurs qui travaillent dans des environnements de travail dangereux. Dessin sportif, confort prolongé, matériaux résistants et légers, incroyable facilité de réglage, ajustement personnalisable: telles sont les caractéristiques clés des casques de protection de la gamme NEWOLUTION.

RISQUES POUR LA TÊTE

La tête est l'une des zones les plus vulnérables et en même temps les plus délicates du corps humain. Elle accueille le cerveau, un centre de contrôle vital pour l'ensemble de l'organisme, et abrite des organes sensoriels essentiels à la vie humaine. La protection de la tête et de toutes les structures qu'elle contient est un défi crucial sur le lieu de travail, car elle peut être exposée à une variété considérable de dangers qui varient en fonction de l'environnement et du type de travail qu'un travailleur doit effectuer. Dans les usines, les sites industriels, les chantiers de construction, les échafaudages, les entrepôts, les espaces confinés, ou plus généralement lors de travaux au sol ou en hauteur, et dans de nombreux autres contextes, la sécurité sur le lieu de travail est toujours une priorité, et la protection de la tête joue un rôle crucial dans la prévention des blessures graves et/ou mortelles. Les protecteurs de la tête sont des dispositifs généralement classés dans la catégorie II des EPI, sauf s'ils sont également destinés à assurer l'isolation électrique de l'utilisateur, ce qui les classe dans la catégorie III des EPI.

Ci-dessous les trois macro catégories dans lesquelles les risques pour la tête sont classés:

RISQUES MÉCANIQUES

Les risques mécaniques potentiels comprennent plusieurs situations qui exigent l'utilisation de protecteurs de tête appropriés et spécifiques:

- chute d'objets provenant d'échafaudages, de rayonnages, de grues ou communément de zones de travail surélevées;
- chocs contre des objets fixes ou mobiles provoqués par la chute du travailleur d'une surface de travail surélevée ou instable, ou provoqués par l'effet pendulaire du travailleur lors de travaux effectués en hauteur;
- chocs accidentels contre des obstacles durs et inamovibles tels que des poutres, des tuyaux, des machines et des protubérances similaires lors de travaux effectués sur le sol;
- projection de fragments ou de débris résultant de travaux qui peuvent causer accidentellement la dispersion du matériel projeté à une vitesse moyennement élevée;
- écrasement de la tête entre des pièces mobiles de machines industrielles ou des charges suspendues;
- exposition constante à de petits chocs répétés dans le temps;
- verrouillage de la sangle dans des crochets ou des protubérances de diverses natures.

RISQUES ÉLECTRIQUES

Les risques électriques potentiels incluent tout contact direct ou indirect avec des structures, des installations, des lignes ou des tableaux électrifiés.

RISQUES THERMIQUES ET/OU ENVIRONNEMENTAUX

Les risques thermiques et/ou environnementaux potentiels comprennent tous les cas d'exposition du travailleur à des conditions de travail extrêmes, mais en même temps inévitables:

- exposition à des températures très basses ou très élevées;
- travail à effectuer en présence de pluie, de vent et/ou de neige;
- exposition à des surfaces très chaudes ou à des projections de métal en fusion;
- exposition à des flammes nues;
- exposition à la lumière intense et prolongée du soleil et aux rayons UV;
- exposition à l'humidité;
- exposition à des substances corrosives ou irritantes.

NORMES

EN 397 - Casques de protection pour industrie

La norme EN 397 définit les exigences de performance et physiques, les méthodes d'essai et les exigences de marquage pour les casques pour l'industrie. Les casques de protection pour l'industrie sont destinés essentiellement à protéger le porteur des objets tombants ainsi que des blessures cérébrales et des fractures du crâne qui en résultent, en absorbant l'énergie d'un impact et en la distribuant partiellement aux principaux composants du dispositif en les endommageant, au but de réduire l'intensité du choc subi par la tête. Les principales exigences de la norme EN 397 sont:

EXIGENCES DE PERFORMANCE OBLIGATOIRES

- ABSORPTION DES CHOCS: la force transmise à la tête ne doit pas dépasser 5 kN (environ 500 kg);
- RÉSISTANCE À LA PÉNÉTRATION: chaque objet en chute libre ne doit pas traverser le casque et toucher la tête du travailleur;
- RÉSISTANCE À LA FLAMME: les matériaux de la calotte ne doivent pas brûler à cause de l'émission de flammes dans certaines conditions de travail;
- RÉSISTANCE DE LA JUGULAIRE: lorsqu'un casque est équipé d'une jugulaire (elle n'est pas obligatoire), elle doit garantir un déverrouillage automatique de sécurité de ses ancrages à une force comprise entre 150 N et 250 N.

EXIGENCES FACULTATIVES

- TRÈS BASSE TEMPERATURE (-20 °C ou -30 °C);
- TRÈS HAUTE TEMPERATURE (+150 °C);
- PROPRIÉTÉS ÉLECTRIQUES;
- DÉFORMATION LATÉRALE;
- PROJECTION DU MÉTAL EN FUSION.

REACH

Au but de protéger la santé des utilisateurs, l'Union européenne a émis le Règlement Reach (en vigueur depuis le 1^{er} Juin 2007), qui interdit l'utilisation de certaines substances chimiques. COFRA respecte le Règlement Reach de tous les protecteurs de tête; ils ne contiennent pas de substances interdites ou soumises à restrictions (Amines aromatiques et 4-aminoazobenzènes dérivés de colorants azoïques, de métaux lourds, de phtalates, etc.) et, pour s'en assurer, on fait des contrôles sur chaque tissu et accessoire utilisés pendant la phase de production.

CE TP TC 019/2011


Règlementation technique en matière de sécurité des équipements de protection individuelle mise en circulation sur le territoire douanier eurasiatique.

UK CA UKCA (UK Conformity Assessed)

Nouveau marquage de conformité du produit, utilisé pour la plupart des produits lancés sur le Marché de la UK, actuellement couverts par des textes réglementaires et des directives pour le marquage CE.

MARQUAGE

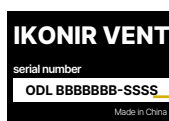
La norme spécifie les informations obligatoires du marquage que la coque d'un casque doit toujours montrer. Ci-dessous un exemple:

Nom et adresse du fabricant	 COFRA S.r.l. - via dell'Euro, 53-57-59 76121 - Barletta (BT) - Italy
Nom commercial du casque	IKONIR VENT
Référence de la norme européenne	EN 397 -30 °C
Gamme de tailles	53-64 cm

Marquage CE indiquant la conformité aux exigences de santé et sécurité du Règlement (UE) 2016/425



Mois et année de fabrication



Nom commercial du casque

Numéro de série établi par numéro de lot + numéro progressif individuel

Matériau de la calotte

ACCESSORIES

REFLECTIVE STICKERS

Les adhésifs réfléchissants COFRA peuvent être facilement appliqués aux casques de la collection NEWOLUTION, offrant une visibilité accrue sur les lieux de travail où les conditions d'éclairage sont faibles ou, plus généralement, dans toutes les situations où il est nécessaire de signaler la présence du travailleur.

H100-B000 SACHET de 8 sets d'adhésifs.





IKONIR VENT

AÉRATION PAR SYSTEME COULISSANT
DESIGN ENVELOPPANT ET AJUSTEMENT MODULAIRE
RÉSISTANCE ET DURABILITÉ EXCELLENTE

EUROSLLOT 30 mm

Ils permettent l'utilisation du casque en combinaison avec d'autres EPI tels que les casques antibruit pour la protection auditive et/ou les protecteurs des yeux avec adaptateurs spéciaux

4 CLIPS DE
FIXATION DE
LAMPE

RÉGLAGE LATÉRAL
DE LA JUGULAIRE

TECHNOLOGIE CALYBRA

ROUE ERGONOMIQUE
Ajustement au millimètre de la taille
du casque

HARNAIS 6 POINTS
EN TISSU

OUVERTURE
D'AÉRATION
COULISSANTE

JUGULAIRE 4 POINTS
(EN 397)

MENTIONNIÈRE
ANATOMIQUE

BANDEAU ANTI-SUEUR
ANATOMIQUE

TECHNOLOGIE WOLLIP

SUPPORT DE LA COIFFE
Micro perforé pour une meilleure
respirabilité et rembourré avec
une souple éponge pour un plus
grand confort de port



BLANC
H002-1B00 BOÎTE 1 pc.
H002-KB00 CARTON 16 pcs.
MINIMUM DE COMMANDE: 2 boîtes



JAUNE
H002-1B10 BOÎTE 1 pc.
H002-KB10 CARTON 16 pcs.
MINIMUM DE COMMANDE: 2 boîtes



BLEU
H002-1B40 BOÎTE 1 pc.
H002-KB40 CARTON 16 pcs.
MINIMUM DE COMMANDE: 2 boîtes



BOÎTE

NORMES: EN 397:2012+A1:2012
EXIGENCES FACULTATIVES EN 397: -30 °C

TAILLE: taille réglable de 53 à 64 cm

POIDS: 510 g

MATÉRIAUX

CALOTTE EXTERNE: ABS

SANGLES DE HARNAIS: polyester

BANDEAU ANTI-SUEUR ANATOMIQUE: polyester et éponge

MENTONNIÈRE ANATOMIQUE: polyester et éponge

JUGULAIRE: polyester



INDUSTRIE



BÂTIMENT



ÉCHAFAUDAGES



PLATES-FORMES
ÉLÉVATRICES



COUVERTS
ET SURFACES
INCLINÉES



SILVICULTURE



LITESS VENT

AJUSTEMENT PREMIUM DE 52 cm JUSQU'À 66 cm
CALOTTE VENTILÉE POUR DISSIPER LA CHALEUR
LÉGÈRETÉ ET FIABILITÉ

EUROSLOT 30 mm

Ils permettent l'utilisation du casque en combinaison avec d'autres EPI tels que les casques antibruit pour la protection auditive et/ou les protecteurs des yeux avec adaptateurs spéciaux

AÉRATION



RÉGLAGE
LATÉRAL DE LA
JUGULAIRE

JUGULAIRE 4 POINTS
(EN 397)

TECHNOLOGIE CALYBRA

ROUE ERGONOMIQUE
Ajustement au millimètre de la taille
du casque

BANDEAU ANTI
SUEUR

HARNAIS EN TISSU
6 POINTS RÉGLABLE
EN HAUTEUR



**BLANC****H001-1100** SAC 1 pc.**H001-K100** CARTON 15 pcs.**MINIMUM DE COMMANDE:** 3 sachets**JAUNE****H001-1110** SAC 1 pc.**H001-K110** CARTON 15 pcs.**MINIMUM DE COMMANDE:** 3 sachets**BLEU****H001-1140** SAC 1 pc.**H001-K140** CARTON 15 pcs.**MINIMUM DE COMMANDE:** 3 sachets**AJUSTEMENT
PREMIUM****52-66
cm****NORMES:** EN 397:2012+A1:2012**EXIGENCES FACULTATIVES EN 397:** -20 °C**TAILLE:** taille réglable de 52 à 66 cm**POIDS:** 435 gMATÉRIAUX**CALOTTE EXTERNE:** ABS**COIFFE:** polyester**BANDEAU ANTISUEUR:** polyester et éponge**JUGULAIRE:** polyester**INDUSTRIE****BÂTIMENT****ÉCHAFAUDAGES****PLATES-FORMES
ÉLEVATRICES****COUVERTS
ET SURFACES
INCLINÉES****SILVICULTURE**

COFRA®

BORN TO WORK

the italian brand



COFRA S.r.l.

Via dell'Euro 53-57-59

C.P. 210 Uff. Postale Barletta Centro

76121 Barletta (BT) Italia

Tel.: +39.0883.3414335 +39.0883.3414393

Fax: +39.0883.3414215

e-mail: serviceclients@cofra.it

www.cofra.it



ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification

N° IT331759



Distribué par

